

Maintien d'une croissance démographique à l'horizon 2040

D'ici 2040, la croissance de la population alsacienne devrait se poursuivre. La contribution du solde naturel diminuerait, les gains de population étant alors davantage dus aux échanges migratoires. Une personne sur trois serait âgée de 60 ans ou plus. Sur la période 2007-2040, la croissance de population serait plus élevée dans le Bas-Rhin.

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient - scénario

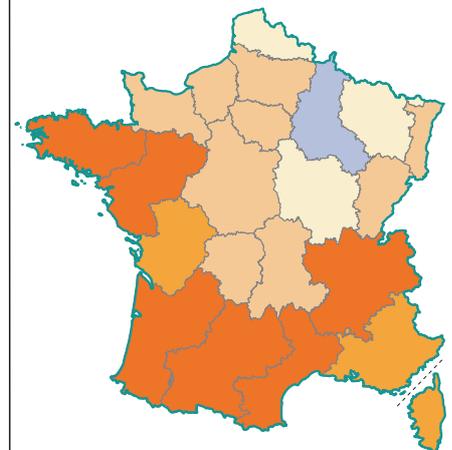
Si les tendances démographiques se poursuivaient, en 2040 :

- le Bas-Rhin compterait 1 235 000 habitants, le Haut-Rhin 788 000.
- l'âge moyen d'un Alsacien serait de 44,1 ans.
- 14,5 % de la population alsacienne serait âgée de 75 ans ou plus, pour 7,3 % en 2007.

central du modèle de projections démographiques (cf. encadré) - l'Alsace compterait 2 023 000 habitants en 2040, soit 196 000 de plus qu'en 2007. Ainsi, sur la période 2007-2040, la population augmenterait de 11 %, soit 0,31 % par an en moyenne. Cette hausse serait plus faible que celle de la France métropolitaine (15 %).

La population alsacienne, comme celle de l'ensemble des régions du Nord et de l'Est de la France, progresserait à un rythme inférieur à celui des régions de la façade atlantique, des régions méridionales et de Rhône-Alpes. Dans le Grand Est de la France, l'Alsace resterait toutefois la région la plus dynamique devant la Franche-Comté. Au cours de la période 1990-2007, la population régionale a progressé à un rythme élevé, gagnant en moyenne 12 000 habitants chaque année. La progression de la population devrait être moins soutenue au cours des trois prochaines décennies : 8 100 sur la période 2007-2020, 5 400 sur la décennie 2020, puis 3 700 sur la décennie

Taux de croissance annuel moyen de la population par région entre 2007 et 2040



© IGN - Insee 2010
Source : Insee, Omphale 2010

suivante. En rythme annuel, la hausse de la population passerait de 0,43 % sur la période 2007-2020 à 0,19 % entre 2030 et 2040.

Soldes naturel et migratoire toujours positifs

Deux facteurs contribuent à l'évolution d'une population : le solde naturel mesuré par la différence entre les naissances et les décès sur un territoire et le solde migratoire mesuré par la différence entre les entrées et les sorties de ce territoire.

L'excédent naturel a été le principal moteur de la croissance de la population alsacienne au cours des vingt dernières années. Il a été à l'origine de deux tiers des gains de population. Celui-ci devrait progressivement s'atténuer. Le nombre de naissances diminuerait en raison de la baisse des populations d'âge fécond.

Mais le recul de l'excédent naturel s'expliquerait surtout par l'augmentation des décès. L'espérance de vie pourrait continuer à augmenter dans les années à venir et l'arrivée de générations plus nombreuses aux âges avancés pèsera sur le nombre de décès. En fin de période de projection, on devrait

enregistrer en Alsace 20 000 décès chaque année, soit 50 % de plus qu'en 2007. C'est en effet au cours de la décennie 2030 que les décès des premières générations nées durant le baby boom deviendront plus nombreux. La contribution du solde naturel à la croissance démographique ne serait plus que de 0,08 % par an. Les gains de population seraient alors davantage dus aux échanges migratoires (0,11 % par an).

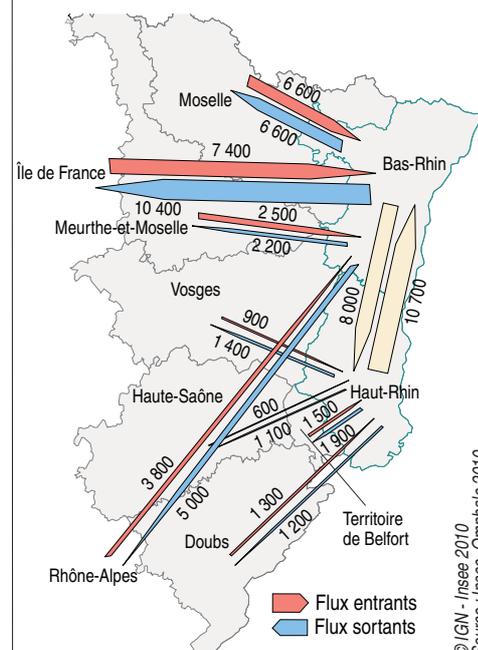
Néanmoins, l'Alsace ferait partie des cinq régions, avec la Guyane, la Franche-Comté, Rhône-Alpes et Pays de la Loire, qui conserveraient un solde naturel et un solde migratoire positifs sur la décennie 2030-2040.

Croissance plus élevée dans le Bas-Rhin

Concernant les départements alsaciens, la croissance démographique sur la période 2007-2040 serait deux fois plus importante dans le Bas-Rhin. Les écarts de croissance entre les deux départements augmenteraient tout au long de la période de projection. Ainsi de 2030 à 2040, la population du Haut-Rhin ne progresserait que de 0,07 % par an pour 0,26 % dans le Bas-Rhin. Le Haut-Rhin compterait 788 000 habitants en 2040 et le Bas-Rhin 1 235 000.

Dans le Bas-Rhin, la contribution du solde migratoire à la croissance démographique serait constante tout au long de la période de projection, légèrement

Flux migratoires avec les principaux territoires d'échanges entre 2037 et 2042



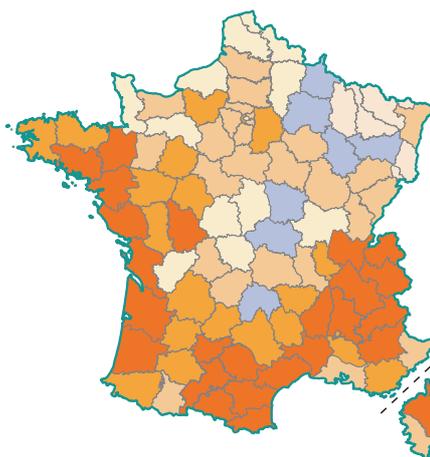
© IGN - Insee 2010
Source : Insee, Omphale 2010

supérieure à 0,10 % par an. Sur la période 2030-2040, elle expliquerait la moitié des gains de population contre seulement un quart entre 2007 et 2020.

Le Bas-Rhin a principalement des échanges de population avec les départements voisins du Haut-Rhin et de la Moselle ainsi qu'avec les régions Île-de-France et Rhône-Alpes. À l'horizon 2040, les échanges avec ces deux régions lui seraient toujours défavorables. Par ailleurs, en lien avec la baisse du nombre des jeunes adultes dans le Haut-Rhin et en Moselle, leurs arrivées (notamment pour les études) seraient moins nombreuses. Les échanges avec la Moselle seraient alors équilibrés et ceux avec le Haut-Rhin diminueraient.

Dans le Haut-Rhin, la contribution du solde migratoire à la croissance

Taux de croissance annuel moyen de la population par département entre 2007 et 2040



En %

- 0,6 et plus
- de 0,4 à moins de 0,6
- de 0,2 à moins de 0,4
- de 0 à moins de 0,2
- moins de 0

France métropolitaine : 0,41 %

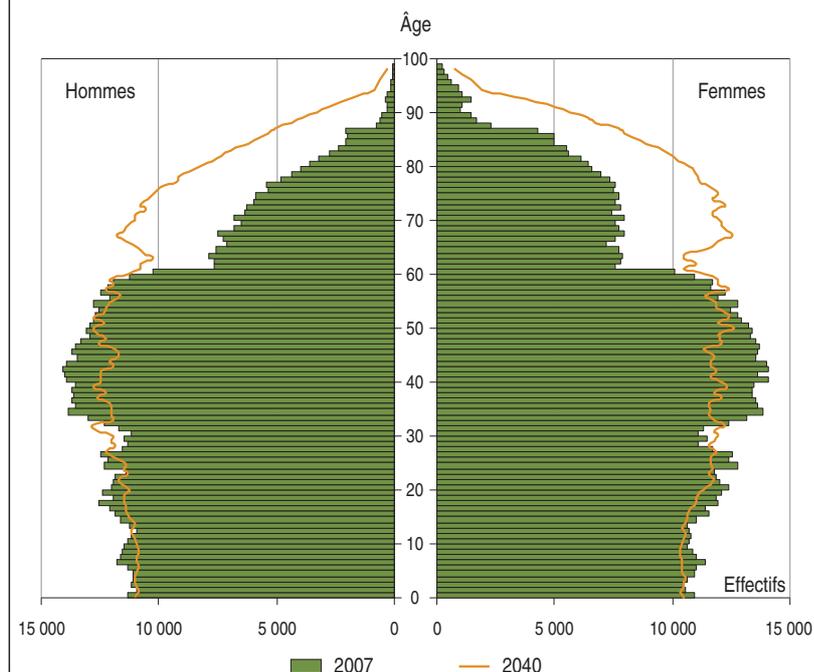
© IGN - Insee 2010
Source : Insee, Omphale 2010

Évolutions démographiques pour l'Alsace et ses départements

	Population (en milliers)				Taux de croissance annuel moyen 2007-2040 (en %)
	en 2007	en 2020	en 2030	en 2040	
Alsace	1 827	1 932	1 986	2 023	0,31
Bas-Rhin	1 085	1 161	1 204	1 235	0,39
Haut-Rhin	742	771	782	788	0,18

Source : Insee, Omphale 2010

► Pyramides des âges de la population alsacienne en 2007 et 2040



Source : Insee, Omphale 2010

démographique se redresserait pour être légèrement positive sur la décennie 2030, le solde naturel devenant proche de l'équilibre.

Le Haut-Rhin a principalement des échanges migratoires avec les départements limitrophes ou proche pour le Doubs. Au recensement de 2007, les échanges nets avec ces départements sont négatifs. Sur la période de projection, ceux-ci s'amélioreraient mais resteraient déficitaires. En effet, les départs vers les départements limitrophes devraient diminuer, en raison de la baisse du nombre d'habitants de moins de 60 ans, plus mobiles que leurs aînés. Les entrées, dépendant de l'évolution

démographique des départements d'échange, resteraient stables.

Une personne sur trois âgée de 60 ans ou plus

En 2007, l'âge moyen des Alsaciens est de 38,6 ans. La région est plus jeune que l'ensemble de la France métropolitaine (39,3 ans). En 2040, sous l'effet d'un vieillissement plus important, la moyenne d'âge en Alsace atteindrait 44,1 ans pour 43,7 ans en métropole. L'Alsace passerait du 5^e au 8^e rang des régions métropolitaines en termes d'âge moyen.

Entre 2007 et 2040, la population âgée de moins de 60 ans diminuerait

de 5 %. La baisse serait plus marquée parmi les personnes âgées de 35 à 54 ans, 10 % moins nombreuses en fin de période.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus progresserait de 75 %, et même de 120 % pour celles âgées de 75 ans ou plus. Alors qu'aujourd'hui, un Alsacien sur quatre a moins de 20 ans et qu'un sur cinq a 60 ans ou plus, la structure de la population serait très différente en 2040 : une personne sur cinq serait âgée de moins de 20 ans, près d'une sur trois de 60 ans ou plus.

Le vieillissement de la population dans le Haut-Rhin, département déjà plus âgé que son voisin en 2007, serait plus accentué. En 2040, 33 % de la population devrait être âgée de 60 ans ou plus, pour 30 % dans le Bas-Rhin.

■ Yves FRYDEL

Structure par âge de la population en 2040 (en %)

	Alsace		Bas-Rhin		Haut-Rhin		France métropolitaine	
	2007	2040	2007	2040	2007	2040	2007	2040
Moins de 20 ans	24,7	21,4	24,6	21,4	24,9	21,3	25,0	22,6
20 à 59 ans	55,7	47,4	56,2	48,4	54,9	45,8	53,7	46,5
60 à 74 ans	12,3	16,7	12,1	16,3	12,7	17,4	12,9	16,3
75 ans et plus	7,3	14,5	7,1	13,9	7,5	15,5	8,4	14,6

Source : Insee, Omphale 2010

Pour en savoir plus

"La population des régions en 2040 - Les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer", Insee Première n°1326, décembre 2010.

"Projections de population à l'horizon 2060 - Un tiers de la population âgé de plus de 60 ans", Insee Première n°1320, octobre 2010.

Pour comprendre ces résultats

Les projections 2007-2040 se fondent sur un modèle propre, baptisé Omphale 2010.

Ce modèle est basé sur les populations départementales par sexe et âge au 1^{er} janvier 2007, issues du recensement de la population. Il applique, pour chaque sexe et âge, des quotients d'émigration entre zones de départ et zones d'arrivée, ainsi que des quotients de fécondité et de mortalité. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, de mortalité et de migrations observées par le passé. Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions : les hypothèses retenues ne sont pas probabilisées.

Le scénario central

Les projections commentées ont été élaborées avec les hypothèses du scénario dit "central" :

- **la fécondité** de chaque département est maintenue à son niveau de 2007 ;

- **la mortalité** de chaque département baisse au même rythme qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040 ;

- **les quotients migratoires** entre départements, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre départements. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (solde migratoire de +100 000 personnes par an) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par département. Ces projections sont ensuite calées sur la nouvelle projection de population métropolitaine centrale publiée par l'Insee en octobre 2010.

Des variantes possibles

Des variantes mesurent l'impact d'évolutions qui, sur chaque composante, différencieraient de celles retenues dans le scénario central.

Pour la **fécondité**, le scénario "fécondité haute" fait converger la fécondité de chaque département vers une valeur cible en 2015 qui correspond à l'indicateur conjoncturel de fécondité de la zone en 2007 augmenté de 0,15. Au-delà, la fécondité ainsi atteinte est maintenue.

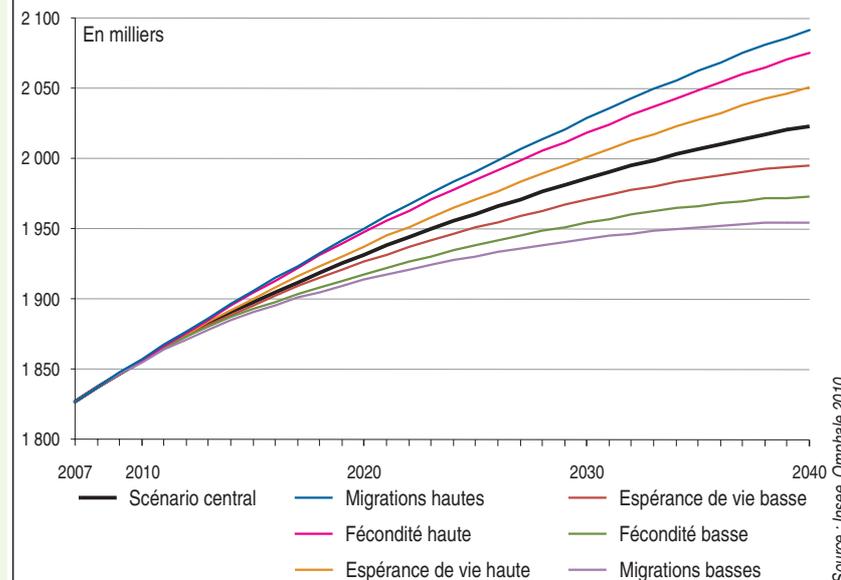
Dans le scénario "fécondité basse", c'est la valeur de l'indicateur conjoncturel de fécondité de la zone moins 0,15 qui sert de cible en 2015.

Pour la **mortalité**, le scénario "espérance de vie haute" fait évoluer l'espérance de vie de chaque département parallèlement à l'évolution métropolitaine du scénario correspondant. Ce dernier est établi selon des gains progressifs d'espérance de vie à la naissance. En 2040, elle atteindrait 90,6 ans pour les femmes et 84,9 ans pour les hommes.

Pour le scénario "espérance de vie basse" qui fonctionne selon le même principe, les valeurs métropolitaines s'élèveraient à 87,1 ans pour les femmes et 81,4 ans pour les hommes.

Pour les **migrations**, les scénarios "migrations hautes" et "migrations basses" ventilent entre départements métropolitains un solde avec l'étranger de respectivement +150 000 et +50 000 personnes pour chaque année jusqu'à 2040.

Population de l'Alsace de 2007 à 2040 selon différents scénarios



Au-delà du scénario central, d'autres hypothèses peuvent être formulées en termes de fécondité, de mortalité ou de migrations. Quelles que soient les hypothèses retenues dans le modèle de projection, la population alsacienne progresserait sur la période 2007-2040.

L'augmentation serait de 7 % dans le cas d'une moindre attractivité de la région (scénario "migrations basses") et de 14 % dans le cas d'un renforcement de l'attractivité de la région (scénario "migrations hautes").

Les trois scénarios avec une hypothèse "basse" conduiraient à une population comprise entre 1 950 000 et 2 000 000 d'habitants à l'horizon 2040.